

## UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS



L'accueil de jour CASA DELTA 7 est animé par des professionnels de santé formés à la réadaptation des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer :

- Directrice : Angélique BLANCO-GOMEZ
- Médecin gériatre : Dr Claire PATRY
- Neuropsychologue : Angélique BLANCO-GOMEZ
- Psychomotricienne : Eugénie EYMARD
- Aide médico-psychologique : Samia KHIAT  
Isabelle ACHHEB
- Elève AMP : Aude BASTARD

## HORAIRES D'ACCUEIL

L'accueil de jour CASA DELTA 7 qui a une capacité de 16 places est ouvert de 9h à 18 h, du lundi au vendredi.

## MODALITÉS D'ADMISSION

L'évaluation d'entrée est réalisée par le médecin gériatre et le neuropsychologue en s'appuyant sur le dossier médical et administratif.

## RENSEIGNEMENTS DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

**Contact** : Angélique BLANCO-GOMEZ  
**Adresse** : Résidence Hérold—66/74 rue du Général Brunet 75019 Paris  
**Téléphone** : 01 40 03 98 80  
**Télécopie** : 01 40 18 08 03  
**Courriel** : casa@delta7.org  
**Transports**:  
**Métro** : ligne 7 bis, direction Louis Blanc – Pré-Saint Gervais, station : Danube  
**Bus** : PC2, direction Porte d'Ivry – Porte de la Villette : arrêt Porte Brunet,  
PC3, direction Porte Maillot-Pershing – Porte des Lilas : arrêt Porte Brunet.  
**Horaires** : 9 h à 18 h du lundi au vendredi,  
**Rendez-vous** :  
Médecin : lundi et jeudi après-midi sur rendez-vous,  
Psychologue : du lundi au vendredi sur rendez-vous .



## LES PARTENAIRES DU CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR CASA DELTA 7 :

- Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris,
- Conseil Général de Paris,
- Caisse d'Épargne,

CASA DELTA 7 - 66/74 rue du Général Brunet 75019 Paris  
Tel : 01 40 03 98 80, courriel : casa@delta7.asso.fr

# CASA DELTA 7 PARIS 19



## Bienvenue à l'accueil de jour

## UNE STRUCTURE À DIMENSION HUMAINE

Dédié aux personnes désorientées, le Centre d'accueil de jour CASA DELTA 7 a pour mission d'assurer une prise en charge médicale, psychologique et sociale des personnes et des familles

Organisée autour d'un médecin gériatre et d'un neuropsychologue, son équipe est en liaison constante avec le médecin traitant, l'hôpital, les aidants et la famille.

Situé dans la Résidence Hérold à proximité des commerces, d'un marché et d'un square, l'accueil de jour est facilement accessible. Il est aménagé sur 100 m<sup>2</sup> et dispose d'un jardin.

L'aménagement architectural rappelle les repères de la maison et offre un cadre adapté aux multiples activités de stimulation et de réadaptation aux gestes de la vie quotidienne.

Les salons sont climatisés et lumineux. La salle à manger offre un cadre qui concourt à la convivialité lors du déjeuner.



## ACTIVITÉS ET ANIMATIONS

Basées sur une approche pluridisciplinaire, les activités de stimulation et de réadaptation ont pour objectif de resocialiser les personnes et de préserver leur autonomie par :

- des ateliers de stimulation « cognitive », qui sollicitent non seulement les capacités sensorielles et intellectuelles, mais aussi les ressources émotionnelles,

- des ateliers ludiques et relaxants pour favoriser les possibilités créatrices et préserver les habiletés.

La participation aux ateliers dépend du projet thérapeutique de chaque résidant. Toutes les activités sont menées sous la conduite d'animatrices et sont réalisées en petits groupes de 3 à 6 personnes afin de solliciter la participation de chacun.

Le matin est consacré aux activités de stimulation « active ».

La lecture de cartes et de calendriers pour l'orientation spatio-temporelle, la reconnaissance d'images, les commentaires d'articles de journaux sont des exemples du travail de ritualisation de gestes simples qui permettent aux résidents de mieux se situer dans le temps et dans l'espace tout en favorisant le maintien de leur autonomie.

Le déjeuner est précédé de la préparation de la table comme à la maison.

L'après-midi est réservée aux activités dites « calmes ». Ludiques et relaxantes, elles comprennent la lecture, la cuisine, le chant, le jardinage, la peinture, les soins esthétiques, les travaux manuels etc.



## PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION

### 1. Dossier médical

Documents indispensables :

- Lettre motivée de demande d'admission du médecin traitant,
- Compte rendu hospitalier ou médical confirmant le diagnostic,
- Dernières ordonnances de l'ensemble des traitements actuels,

Documents supplémentaires souhaités :

- Compte rendu du scanner cérébral,
- Dernière prise de sang,
- Compte rendu d'évaluation neuropsychologique,
- Compte rendu d'évaluation d'orthophonie,
- Copie de la grille AGGIR si APA demandée.

Le dossier médical doit être adressé par le médecin traitant ou par un service hospitalier avec la référence d'un médecin traitant.

### 2. Dossier administratif

Il doit contenir les pièces suivantes :

- Carte d'identité,
- Livret de famille ou, à défaut, un extrait d'acte de naissance ou de mariage
- Cartes d'immatriculation Sécurité Sociale et Mutuelle si la personne en bénéficie,
- Copie du plan d'aide APA
- Copie du jugement dans le cas de mise sous protection juridique avec le nom et l'adresse du tuteur,
- Les noms, adresses et téléphones des personnes à prévenir en cas d'urgence,
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP),
- Relevé annuel des indemnités de retraite,
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile.